III

HAERESIS, SCHISMA ET LEURS SYNONYMES LATINS

PAR Mlle H. PÉTRÉ
Professeur à l'Université libre de jeunes filles de Neuilly

Les deux mots « hérésie » et « schisme », qui désignent dans la langue des chrétiens deux formes différentes de divisions dans l'Église, ont été transmis au français par le latin, qui les a empruntés au grec.

Les deux termes sont scripturaires. Αἵρεσις apparaît six fois dans les *Actes des Apôtres*, deux fois dans les *Épîtres* pauliniennes, une fois dans la seconde *Épître* de Pierre[1]. Ce mot, dont le sens primitif est « choix », avait été employé dans la langue profane pour désigner une « école » philosophique, littéraire, un « parti » politique. Josèphe l'applique à une secte religieuse, mais sans idée de désapprobation ou de blâme. C'est à peu près ce dernier sens qu'on trouve dans les *Actes*, parfois avec une arrière-pensée défavorable plus ou moins accusée[2]. Dans les *Épîtres*, la valeur péjorative est plus nette encore : il s'agit toujours d'une chose qu'on réprouve et condamne. Saint Paul (*Gal.* 5, 20) la range parmi les *opera carnis*, c'est-à-dire les œuvres mauvaises.

Comment les Latins ont-ils compris et essayé de rendre ce mot αἵρεσις? Si nous nous reportons à la Vulgate, nous y trouvons αἵρεσις tantôt simplement transcrit *haeresis* (*Act.* 5, 17 ; 15, 5 ; 24, 14 ; 1 *Cor.* 11, 19), tantôt traduit par *secta* (*Act.* 24, 5 ; 26, 5 ; 28, 22 ;

1. *Act.* 5, 17; 15, 5; 24, 5 et 14; 26, 5; 28, 22. 1 *Cor.* 11, 19; *Gal.* 5, 20; 2 *Pet.* 2, 1.

Sur ce mot, voir G. Kittel, *Theologische Wörterbuch zum Neuen Testament*, Stuttgart, 1932, p. 179-184, art. αἵρεσις (Schlier); *Dict. de la Bible*, t. III, col. 607-609, art. *Hérésie* (F. Prat).

2. *Act.* 5, 17 : la secte des Sadducéens; 15, 5 : la secte des Pharisiens; 24, 5 : la secte des Nazaréens (expression par laquelle les adversaires des chrétiens désignent ces derniers); 24, 14 (reprise de la même expression par saint Paul) : la religion qu'ils appellent une secte; 26, 5 : la secte la plus austère de notre religion (les Pharisiens); 28, 22 : le terme est encore employé par les Juifs pour désigner les chrétiens.

Gal. 5, 20 ; 2 *Pet.* 2, 1). Mais, dans les plus anciennes traductions, il semble que le mot grec ait été plus habituellement gardé. Pour *Gal.* 5, 20, par exemple, tous les textes antérieurs à la Vulgate, ceux des vieilles versions[1], celui de Cyprien, de l'Irénée latin, de l'Ambrosiaster, celui même que commente saint Jérôme, ont *haereses* et non *sectae*.

Il est donc bien certain que, dès la fin du IIe siècle, le terme grec *haeresis* avait acquis droit de cité parmi les chrétiens de langue latine. Ce n'est pas seulement dans les traductions bibliques qu'on le rencontre, c'est aussi dans les ouvrages de Tertullien, qui a fait entrer l'adjectif dérivé *haereticus* dans le titre de l'un de ses traités les plus célèbres, le *De praescriptione haereticorum*, où *haeresis* et *haereticus* se retrouvent à toutes les pages. Il y a là des textes qui nous renseignent clairement sur la valeur que les Latins donnaient alors à ce mot. Le polémiste a pris soin de le définir en rattachant au sens primitif du grec, celui de « choix », le sens dérivé : choix de doctrines fausses, contraires à l'enseignement de l'Église : « Dans presque toute la lettre, écrit-il, Paul insiste sur le devoir de fuir les fausses doctrines et par là même il blâme les hérésies dont ces fausses doctrines sont l'œuvre ; les « hérésies » sont ainsi appelées en grec dans le sens de choix, le choix par où on se met à les enseigner ou à les apprendre » (*De praescr.* 6, 2)[2]. C'est encore l'idée de « choix » qui apparaît dans cette autre formule par laquelle il exprime, dans le même traité, le caractère propre de l'hérésie : *de arbitrio suo fidem innouare* (42, 8)[3].

Saint Jérôme reprendra — est-ce souvenir ou coïncidence? — l'étymologie et la définition dans son *Commentaire de l'Épître aux Galates*, 5, 20 : « αἵρεσις en grec vient de « choix » (*ab electione*) parce que, apparemment, chacun choisit (*eligat*) pour lui la règle qu'il croit être la meilleure. Donc, quiconque entend l'Écriture autrement que ne le demande le sens de l'Esprit Saint, sous l'ins-

1. Cf. l'apparat de l'édition Wordsworth-White à *Gal.* 5, 20 : *sectae* : « correctio ut uidetur Hieronymiana » ; *hereses* : « d, e, g, patres latt. fere semper ».

2. Sed et in omni paene epistula de adulterinis doctrinis fugiendis inculcans haereses taxat, quarum opera sunt adulterae doctrinae : haereses dictae graeca uoce ex interpretatione electionis, qua quis maxime ad instituendas siue ad suscipiendas eas utitur.

3. On notera encore les textes suivants dans lesquels Tertullien considère l'*haeresis* comme ce qui s'oppose à la vérité : « quodcumque aduersus ueritatem sapit, hoc erit haeresis » (*De uirg. uel.* 1) ; et comme résultant d'une compréhension erronée des Écritures : « quae (haereses) esse non possent, si non et perperam Scripturae intellegi possent » (*De res. carn.* 40).

piration de qui elle a été écrite, a beau ne pas s'être séparé de l'Église, il peut cependant être appelé hérétique (*haereticus*) et il participe aux œuvres de la chair en choisissant (*eligens*) ce qu'il y a de plus mauvais[1]. » Dans les lignes précédentes, l'exégète, déjà, avait présenté l'hérésie comme une *dissensio in expositionibus scripturarum* et en avait rapproché l'expression *dogmata falsitatis*. De Tertullien à Jérôme, il n'y a donc pas eu évolution du sens, et l'on peut dire que, dès la fin du IIe siècle, la signification du mot était fixée pour les Latins : il désigne une divergence de doctrine. Il est possible, d'ailleurs, comme nous le verrons plus loin, que le mot n'ait pas toujours été employé avec ce sens, pour ainsi dire technique, par tous les auteurs chrétiens et que, dans la langue courante, il ait parfois été confondu avec *schisma*, mais, néanmoins, la valeur précise du terme est bien attestée depuis Tertullien.

Dans les traductions bibliques, *haeresis* avait, nous l'avons constaté, un concurrent dans le mot latin *secta*. Ce dernier terme, qui signifiait « parti, secte », et, dans la langue philosophique, « école », aurait pu suivre dans son évolution sémantique αἵρεσις, dont il était à peu près l'équivalent, et lui emprunter le sens spécial que les chrétiens avaient donné au mot grec. Il n'a pas réussi, cependant, à supplanter le terme étranger. Pourquoi? Il est probable que αἵρεσις s'est très tôt spécifié pour les chrétiens avec une valeur précise et péjorative[2]. Mis en présence de ce mot, les Latins ont mal vu le rapport qui unissait son sens à celui d' « école philosophique ». Il s'agissait, en effet, d'une notion bien déterminée et nouvelle : la présence dans le christianisme d'une *regula fidei*, à laquelle, précisément, Tertullien oppose l'*haeresis* (*De praescr.* 13, 6), conférait à ce dernier mot une valeur différente de celle du latin *secta ;* il désigne l' « erreur » par opposition à la « vérité[3] ».

1. « αἵρεσις autem gracce ab electione dicitur quod scilicet eam sibi unusquisque eligat disciplinam quam putat esse meliorem. Quicumque igitur aliter scripturam intellegit quam sensus spiritus sancti flagitat quo conscripta est, licet de ecclesia non recesserit, tamen haereticus appellari potest et de carnis operibus est eligens quae peiora sunt. »

2. Cette valeur apparaît, par exemple, assez nettement dans les *Épîtres* d'Ignace d'Antioche (vers 110) : *Eph.* 6, 2; *Tral.* 6, 1. Dans le Nouveau Testament, le sens est déjà péjoratif, mais il semble encore peu précis.

3. Après avoir défini l'hérésie comme un « choix », Tertullien ajoute : « Pour nous, il ne nous est pas permis de rien introduire de notre chef, ni de choisir ce qu'un autre a introduit de son chef. Nous avons l'exemple des apôtres du Seigneur qui n'ont eux-mêmes choisi aucune doctrine pour l'introduire de leur chef » (*De praescr.* 6, 3-4).

En fait, mises à part les traductions bibliques, on voit dans les textes chrétiens le mot *secta* appliqué plutôt à l'Église chrétienne elle-même qu'à l'hérésie[1]. S'ils emploient, au contraire, le mot *haeresis*, c'est uniquement pour désigner les différences de doctrines qui séparent de l'Église. Tertullien parle une fois, il est vrai, des « hérésies » de la philosophie, mais c'est d'une manière exceptionnelle et lorsqu'il veut montrer dans cette philosophie même la source de toutes les erreurs qui surgissent au sein du christianisme[2]. On imagine mal, en latin, un développement analogue à cette curieuse réponse de Clément d'Alexandrie et d'Origène aux adversaires du christianisme qui reprochent à l'Église ses αἱρέσεις. Il y a bien, disent-ils en substance, des αἱρέσεις parmi les Juifs, il y en a parmi les philosophes, il y en a parmi les médecins : est-ce là ce qui condamne le judaïsme, la philosophie ou la médecine[3]? Le latin n'eût pu jouer de la même façon sur le sens du mot *haeresis*, nettement distingué de *secta*, et auquel s'appliquent les remarques de A. Meillet au sujet d'un mot adopté dans des conditions analogues, le mot *ecclesia* : « isolé de toutes ses connexions linguistiques par l'emprunt..., pur terme de langue particulière », et dont seuls les sens chrétiens « se sont fixés sans aucun mélange et... transmis aux langues romanes[4] ».

Un petit problème se pose cependant : si *haeresis*, dans le langage des chrétiens, l'emporte sur *secta*, si, d'un autre côté, la majorité des traductions anciennes de *Gal.* 5, 20, avaient *haereses* et non *sectae*, pourquoi Jérôme, après avoir, dans son commentaire de l'*Épître*, attribué au mot son sens précis et technique, a-t-il finalement, dans ce passage, substitué *sectae* à *haereses* dans la Vulgate? Sans doute ne faut-il pas chercher d'intentions là où un simple hasard suffit à expliquer la chose. Le manuscrit latin que l'éditeur du texte sacré soumettait à la révision a pu avoir *sectae*, et Jérôme, tout en ayant ailleurs lu et commenté *haereses*, n'a pas cru nécessaire de changer un mot qui, après tout, pouvait convenir, bien que le sens en soit certainement moins précis.

1. Tert., *Apol.* 21, 1; 39, 6; 50, 13; *De spect.* 2 (cf. St. Teeuwen, *Sprachlicher Bedeutungswandel bei Tertullian*, p. 120); Cypr., *De bon. pat.* 1; *Test.* 3, pr. Clément d'Alexandrie appelle lui aussi l'Église : ἡ τῷ ὄντι ἀρίστη αἵρεσις (*Strom.* 7, 15).

2. *De praescr.* 7, 8 · « istam sapientiam humanam... ipsam quoque in suas haereses multipartitam uarietate sectarum inuicem repugnantium ».

3. Clem. Al., *Strom.* 7, 15; Orig., *Contra Cels.* 3, 12-13; 5, 63.

4. *Linguistique historique et linguistique générale*, p. 270-271.

*
* *

Le mot σχίσμα a, dans la sainte Écriture, des significations plus variées que αἵρεσις. Dans les textes parallèles des Synoptiques (*Matt.* 9, 16 ; *Marc.* 2, 21), il est employé au sens propre de « déchirure » dans un vêtement. L'auteur du 4e Évangile s'en sert pour désigner les dissensions entre les Juifs, en particulier au Sanhédrin (7, 43 ; 9, 16 ; 10, 19). Enfin, σχίσμα est trois fois dans la 1re *Épître aux Corinthiens* (1, 10 ; 11, 18 ; 12, 25), où il exprime l'idée de division, de désunion dans la communauté chrétienne.

Il semble qu'il y ait eu un peu plus d'hésitation pour la traduction en latin de σχίσμα que pour celle d'αἵρεσις. Dans le texte des Synoptiques, σχίσμα au sens propre a toujours été rendu par *scissura*. Mais, pour le 4e Évangile, nous trouvons dans la Vulgate deux fois *dissensio* (7, 43, et 10, 19) et une fois *schisma* (9, 16). Pour la 1re *Épître aux Corinthiens*, la Vulgate donne soit *schisma* (1, 10, et 12, 25), soit *scissura* (11, 18). De plus, plusieurs divergences apparaissent entre les versions anciennes et la Vulgate. Un manuscrit ancien (e) a *schisma* au lieu de *dissensio* (*Io.* 7, 45) et, inversement, un autre manuscrit (b) a *dissensio* au lieu de *schisma* (*Io.* 9, 16). Pour les trois textes de 1 *Cor.*, les traducteurs se sont partagés entre *schisma*, *scissura* et *dissensio*[1], autrement dit entre le mot grec et des essais d'équivalents latins.

Quel était, à la même époque, l'usage des écrivains chrétiens? De *schisma*, comme d'*haeresis*, on peut dire que le mot était compris et employé par les chrétiens de langue latine à la fin du IIe siècle. Tertullien le coordonne souvent à *dissensio*[2]. Y a-t-il là seulement redoublement d'expression, les deux termes étant pour l'auteur d'exacts synonymes? Ou bien s'agit-il de deux variétés légèrement différentes d'un même mal : la désunion entre les chrétiens? La première hypothèse paraît plus vraisemblable ; il faut voir sans doute dans cette formule un procédé semblable à celui

1. 1 *Cor.* 1, 10. Vulg. : *schismata;* Mss. : *scissurae.* — 1 *Cor.* 11, 18. Vulg. : *scissuras;* Mss. : *schismata;* Ambrst. : *dissensiones.* — 1 *Cor.* 12, 25. Vulg. : *schisma;* Mss. : *scissura.*

2. *De praescr.* 5, 1 ; 3 ; 4 (deux fois) ; 26, 11 ; *De bapt.* 14 ; *De pud.* 14, 5. Ces textes sont des allusions à 1 *Cor.* 1, 10 ou 11, 18. On trouve encore *schisma*, sans *dissensio* : *De praescr.* 42, 6 ; *De bapt.* 17. Dans *Adv. Marc.* 4, 35, le mot est employé en parlant du schisme des dix tribus dans l'Ancien Testament.

qui fait écrire à Cyprien comme titre de ses ouvrages : *De zelo et liuore*, *De opere et eleemosynis*... Malgré cette concurrence, *schisma* n'a pas été éliminé du latin des chrétiens. Toutefois, comme le concept qu'il exprime était moins précis, moins nettement déterminé que celui d'hérésie[1], il semble que les Latins se soient efforcés de le rendre dans leur langue en termes plus variés.

Pour *schisma*, « Cyprien essaya plusieurs substituts latins, mais, apparemment, ne fut satisfait d'aucun ». La remarque est de E. W. Watson[2], qui a relevé en grand nombre ces mots latins. M. L. Bayard en a également signalé plusieurs[3]. A leur suite, nous les indiquerons brièvement en essayant de les classer.

Celui qui se rapproche le plus de *schisma* par son étymologie[4], c'est *scissura*, que nous avons trouvé dans quelques traductions bibliques. Ce mot n'apparaît dans les textes qu'à l'époque impériale, et toujours au sens propre de « déchirure ». Cyprien l'emploie peu, seulement (*De un.* 7) pour commenter 3 *Reg.* 11, 31, texte que l'auteur applique symboliquement à l'unité de l'Église, mais où le mot est pris au sens concret, comme dans les Synoptiques[5]. A la même racine appartient *discidium*, exprimant lui aussi l'idée de déchirement (*De un.* 23 : *discidio compaginis ; Ep.* 59, 5, 2 : *discidio unitatis*)[6]. Les composés en *dis-* formés de différentes racines et exprimant l'idée de division sont nombreux[7]. Ce sont, par exemple, *diuortium* (*De un.* 6), *discretio* (*Ep.* 45, 3, 2) et surtout *discordia* et *dissensio*[8], qui sont particulièrement importants et fréquents,

1. On peut noter que Tertullien, qui emploie très souvent l'adjectif *haereticus*, n'offre pas d'exemple de *schismaticus*. Mais ce dernier adjectif sera assez fréquent chez Cyprien pour qui la notion de « schisme » a beaucoup plus d'importance que pour Tertullien.

2. *The style and language of St Cyprian*, p. 294.

3. *Le latin de saint Cyprien*, p. 182.

4. Voir Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, p. 865-866.

5. C'est, sans doute, l'apparente ressemblance de *scissura* avec σχίσμα qui lui vaut d'avoir été choisi pour traduire le σχίσμα de 1 *Cor.*, où le mot est employé au sens figuré.

6. A ces substantifs, il faut rattacher les verbes très fréquents : *scindere* (*Ep.* 45, 1, 1; 46, 2, 2; 51, 2, 1; 52, 2, 3; 59, 5, 2; 66, 8, 3; 69, 4, 1; *De un.* 3; 6; 7; 12; 15; 21; 23) et *discindere* (*Ep.* 46, 1, 2). La même idée a suggéré à Cyprien le verbe *lacerare* (*Ep.* 46, 1, 2); une idée toute voisine, celle de « briser », le verbe *rumpere* (*Ep.* 43, 2, 2; *De un.* 6; 11).

7. Pour les verbes, notons : *diuidere* (*Ep.* 51, 2, 1; 66, 8, 3; 69, 4, 1; *De un.* 7; 10; 12); *discerpere* (*De un.* 23); *discedere* (*De un.* 9; 22); *discordare* (*De un.* 8); *discrepare* (*Ep.* 11, 3, 1; 45, 3, 1; 48, 2, 2); *dissidere* (*De laps.* 6; *De un.* 12).

8. *Discordia* (*Ep.* 14, 3, 2; 45, 1, 2; 52, 2, 2; 60, 4, 1; 72, 2, 2; *De un.* 8; 12; 13; 15; 16); *dissensio* (*Ep.* 44, 3, 2; 60, 2, 1; 73, 14, 2; *De un.* 13; 23).

comme leurs contraires *concordia* et *consensio*. L'idée de « séparation » a donné *separatio* (*Ep.* 45, 3, 2)[1].

Ces différents mots ne sont pas, en réalité, des équivalents parfaitement exacts de *schisma*. Ils n'ont tout à fait ni le même emploi, ni le même sens. Un substantif comme *discidium*, par exemple, a besoin d'être complété par un génitif : *discidium compaginis*, *discidium unitatis*. Un terme comme *dissensio* ou *discordia* est trop général : les divisions qu'il désigne pourraient avoir une origine autre que religieuse. *Schisma*, au contraire, depuis la 1re Épître aux Corinthiens, reste associé, pour des chrétiens, à l'idée de ces coteries qui, au sein de la communauté, groupent les membres autour de telles ou telles personnes qu'on oppose les unes aux autres : « Moi, je suis à Paul ! — Et moi, à Apollos ! — Et moi, à Céphas ! — Et moi, au Christ ! » (1 *Cor.* 1, 12). La rébellion des prêtres Novatus et Felicissimus, que combattait Cyprien au moment où il écrivait le *De unitate*, et plus tard la constitution de ce parti donatiste, qui eut en Afrique une si longue et puissante vitalité, devait contribuer à préciser en le particularisant le sens de *schisma* et à en développer l'emploi. Si Augustin a encore assez souvent des synonymes tels que *dissensio*, *diuisio*, ou encore *praecisio*[2], il use avec une abondance beaucoup plus grande de *schisma*.

* * *

Il reste à examiner une question : quel est le rapport de sens entre les deux mots *haeresis* et *schisma*, qu'on trouve si souvent associés dans les textes? Ce problème a été étudié à propos de Cyprien par E. W. Watson et M. L. Bayard, à propos d'Augustin par Mlle Chr. Mohrmann. Nous reprendrons brièvement leurs conclusions, en ajoutant quelques remarques.

Pour E. W. Watson, « *haeresis* et *schisma* sont des termes identiques chez Cyprien, quoique constamment employés ensemble par pléonasme[3] ». M. L. Bayard, moins affirmatif, tout en reconnais-

1. Cf. *secernere* (*De un.* 17); *segregare* (*De un.* 6; 19; 22); *separare* (*De un.* 6; 9; 10; 12; 17).

2. Chr. Mohrmann, *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustin*, p. 153. Sur le dernier mot *praecisio*, Augustin a même formé le nom *praecisor* (*In Ep. Io.* 1, 8) au sens de « schismatique » : *noli sequi falsos iustificatores, ueros praecisores*. La création du mot semble appelée ici par une raison de style.

3 E. W. Watson, *The style and language of St Cyprian*, p. 294.

sant que les deux mots « sont quelquefois employés l'un pour l'autre », maintient entre eux une différence : « l'hérésie intéresse la foi ; le schisme, pas[1] ». C'est aussi l'opinion adoptée par M. A. d'Alès[2]. Près de deux siècles plus tard, l'usage d'Augustin semble présenter une incertitude analogue. Mlle Chr. Mohrmann a rappelé à ce sujet les deux définitions que nous a conservées le *Contra Cresconium*. Tandis que le donatiste Cresconius (qui veut bien être schismatique, mais se défend d'être hérétique) distingue les deux notions à peu près comme nous le ferions aujourd'hui : *si quidem haeresis est diuersa sequentium secta, schisma uero eadem sequentium separatio* (2, 3, 4), Augustin voit dans l'hérésie un « schisme invétéré », tout schisme comportant déjà une certaine *sententiarum diuersitas : schisma... recens congregationis ex aliqua sententiarum diuersitate dissensio (neque enim et schisma fieri potest nisi diuersum aliquid sequantur qui faciunt), haeresis autem schisma inueteratum* (2, 7, 9)[3].

De ce passage et des exemples des deux mots qu'elle a relevés dans les *Sermons*, Mlle Chr. Mohrmann conclut qu'il existe bien pour l'évêque une différence entre les deux termes, mais que cette différence n'est nullement claire et que, dans la pratique, tantôt il les distingue, tantôt il les emploie indifféremment l'un pour l'autre. Peut-être ne faut-il pas exagérer la valeur du texte du *Contra Cresconium*. Un bon juge en la matière, M. P. Monceaux[4], n'y voit qu'une « ingénieuse définition », une « explication curieuse, mais de circonstance et dont Augustin lui-même ne pouvait être satisfait ». L'évêque, après avoir traité les donatistes seulement de schismatiques, les avait ensuite assimilés aux hérétiques, ce qui les faisait tomber sous le coup des lois impériales. La définition qu'il donne paraît avoir été imaginée pour justifier son attitude. Celle de Cresconius, qui devait être assez communément admise[5],

1. L. Bayard, *Le latin de saint Cyprien*, p. 182.

2. A. d'Alès, *La théologie de saint Cyprien*, p. 358. L'auteur cite en note plusieurs textes de Cyprien où schisme et hérésie semblent bien distingués, entre autres *Test.* 3, 86 ; *Ep.* 51, 1.

3. Chr. Mohrmann, *Die altchristliche Sondersprache in den Sermones des hl. Augustin*, p. 150-153.

4. Cf. P. Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. VII, p. 219 à 222, où la question est soigneusement étudiée du point de vue historique.

5. Jérôme mentionne une distinction analogue, *In Ep. ad Tit.* 3, 11 : « inter haeresim et schisma hoc esse arbitrantur quod haeresis peruersum dogma habeat, schisma propter episcopalem dissensionem ab ecclesia separetur ».

correspond mieux à l'usage qui était déjà celui de Tertullien et de Cyprien[1].

Cependant, ce cas particulier mis à part, la conclusion de Mlle Chr. Mohrmann traduit assez exactement non seulement la situation d'Augustin, mais encore celle de l'ensemble des chrétiens. Sur l'interprétation du texte fondamental 1 *Cor.* 11, 18-19, qui rapproche les deux termes, les commentateurs anciens se sont partagés[2]. Pour nous en tenir aux Latins, il est certain que Tertullien, qui a utilisé ce texte dans le *De praescr.* 5, distingue nettement *schismata* et *dissensiones* d'une part, *haereses* de l'autre : *haereses uero non minus ab unitate diuellunt quam schismata et dissensiones* (5, 4). Dans ce chapitre, il insiste surtout, il est vrai, sur une différence de degré ; des hérésies, il dit : « En les adjoignant à des choses mauvaises (les dissensions et les schismes), il (c'est-à-dire Paul) montre par le fait même qu'elles sont mauvaises et même pires... Il montre qu'en face d'un mal plus grand (l'hérésie), il a cru facilement à la réalité d'un mal moindre (le schisme) » (5, 2 et 3). Mais nous savons qu'il donne ailleurs, dans le même traité, une définition très précise de l'hérésie, et tout son ouvrage prouve bien qu'elle consiste pour lui en une erreur de doctrine. Il est donc certain que, théoriquement, dès la fin du IIe siècle, les chrétiens n'attachent pas le même sens aux mots *haeresis* et *schisma*, et ni

1. Le choix que fait Augustin entre l'un et l'autre terme peut être dans bien des cas une question d'opportunité, et on ne saurait lui en faire grief car les deux termes sont exacts. En réalité, le Donatisme, qui est principalement un schisme, peut aussi être considéré comme participant à l'hérésie, certaines de ses revendications ou de ses pratiques, par exemple celle de renouveler le baptême, supposant des erreurs de doctrine, en particulier sur la notion de sacrement.

2. Voici ce texte : « πρῶτον μὲν γὰρ συνερχομένων ὑμῶν ἐν ἐκκλησίᾳ ἀκούω σχίσματα ἐν ὑμῖν ὑπάρχειν, καὶ μέρος τι πιστεύω. Δεῖ γὰρ καὶ αἱρέσεις ἐν ὑμῖν εἶναι, ἵνα καὶ οἱ δόκιμοι φανεροὶ γένωνται ἐν ὑμῖν. » « Et, d'abord, j'apprends que, lorsque vous vous réunissez en assemblée, il y a des scissions parmi vous, et je le crois en partie ; car il faut qu'il y ait parmi vous même des sectes, afin que les frères d'une vertu éprouvée soient manifestés parmi vous. » Il semble bien qu'il y ait ici une gradation — que soulignerait le καὶ — entre les σχίσματα, simples divisions contraires à la charité, et les αἱρέσεις, sectes opposées. De l'aveu d'un exégète moderne, « il est difficile, du reste, de bien fixer ce que Paul entend ici par ces αἱρέσεις. Ce sont des divisions pires que les *schismata* actuels, mais auxquels ceux-ci pourraient acheminer. L'apôtre prévoit-il les « hérésies » proprement dites de l'avenir qui détruiront l'unité de la foi ? ... ou bien seulement des ruptures affichées de la communauté, ce que nous appelons des « schismes », aboutissement naturel des factions qui sont déjà à l'œuvre ? Pour l'intelligence du présent chapitre, il ne paraît pas nécessaire de bien préciser. » M.-J. Lagrange, *Première Épître aux Corinthiens*, p. 271-272.

Cyprien, ni Augustin ne peuvent ignorer cette distinction. Ce qui explique la confusion qu'en pratique ils font souvent entre ces deux termes, c'est d'abord qu'en fait hérésie et schisme sont à peu près inséparables[1]. C'est ensuite que du point de vue qui les intéresse, celui de l'unité de l'Église, il importe assez peu de les distinguer. Si l'on prend le mot *schisma* au sens de « division dans la communauté chrétienne, dans l'Église » — sens qui est déjà spécialement chrétien, mais comporte encore une certaine généralité — on peut dire que l'*haeresis* est une forme de *schisma*. Mais, si l'on donne à *schisma* son sens plus particulier et en quelque sorte technique : « constitution d'une Église dissidente séparée non par sa doctrine, mais par sa hiérarchie », alors les *schismata* et les *haereses* sont bien deux formes différentes de divisions dans l'Église.

* * *

Termes empruntés au grec pour exprimer deux notions bien déterminées et assez nouvelles, *haeresis* et *schisma* se sont conservés dans le latin des chrétiens comme mots techniques. Le mot étranger l'a emporté, dans ces deux cas, sur les mots latins par lesquels on a essayé parfois de le remplacer. C'est avec leur valeur spécialement chrétienne, seule adoptée par le latin, que les deux termes ont été transmis au français. D'ailleurs, par suite d'un phénomène linguistique bien connu, ces mots, ainsi passés de la langue générale à une langue particulière lors de leur adoption par le christianisme, ont retrouvé en français une place dans la langue générale, où, par extension, l'on parlera, par exemple, d'une « hérésie » en grammaire ou en médecine, d'un « schisme » dans un groupement quelconque[2].

H. PÉTRÉ.

1. Cf. L. Bayard, *op. cit.*, p. 182 : « On ne peut aller à l'hérésie sans rompre (*scindere*) le lien de l'unité, sans faire scission (*discidium, schisma*) ; de même le schismatique ne rompt avec l'Église que pour suivre ses préférences personnelles, se recruter un parti ; il peut donc être dit *haeresim facere.* »

2. Littré donne pour *hérésie :* « par extension et familièrement, doctrine, maxime en opposition avec les idées reçues : une hérésie en littérature, en médecine ». Pour *schisme :* « par analogie, il se dit en matière de politique, de morale, de littérature, d'usages ». Il cite un exemple de Saint-Simon : « La révérence en mante, que les dames de Lorraine vinrent faire au roi sur la mort de la reine-duchesse, mère de M. de Lorraine, fit schisme entre elles. »